

Compte-rendu du Comité de Projet du 4 juin 2025

pour le projet du Parc solaire des Coutures

à Mérigny (36)

Lieu : Salle du Presbytère de Mérigny ; Durée : 1h

Invités :

Commune d'accueil : Mérigny

EPCI à fiscalité propre : CdC Brenne – Val de Creuse

Communes limitrophes : Lurais, Fontgombault, Sauzelles, Saint-Aigny, Ingrandes, Saint-Germain, Nalliers, Saint-Pierre-de-Maillé

Présents : (cf. feuille d'émargement en annexe du présent CR)

M. Jean-Robert BOIREAU – Premier adjoint au Maire de la commune de Mérigny

Mme Marinette BRUNET – Adjointe au Maire de la commune de Sauzelles

M. Alain TESSIER – Adjoint au Maire de la commune de Lurais

EES : Amarande BACCARO (Cheffe de projets ENR) ; Romain FREDON (Agronome – Responsable de projets agricoles), Stevens Chancelier (Responsable commercial)

Projection de la présentation :

Présentation du principe du comité de projet, nouveau dispositif introduit par la loi pour l'accélération des énergies renouvelables de Mars 2023. « Le comité de projet se réunit avant le dépôt de la première demande d'autorisation du projet afin de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration dans le territoire couvert par celui-ci, sur la base des éléments (...) » listés ci-après :

- Les objectifs du projet
- Ses principales caractéristiques et sa puissance projetée
- Ses enjeux socio-économiques
- Son coût prévisionnel
- Ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire
- Les principales caractéristiques des équipements créés et aménagés en vue de sa desserte
- La justification du choix du site
- Les options de localisation envisagées
- Le plan parcellaire et les références cadastrales
- L'extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables
- Les options de raccordement envisagées

Ces différents éléments ont donc été présentés par EES.

Temps d'échange :

Les différents sujets abordés ont été les suivants :

- Les caractéristiques techniques du projet : dimensionnement des structures, flexibilité de l'installation à l'exploitation ovin/bovin, raccordement électrique ;
- Démantèlement ou renouvellement des installations au terme de la durée de vie du parc (environ 30 ans), et recyclage des équipements ;
- Les caractéristiques agricoles du projet : obligation d'avoir un exploitant actif tout au long de l'exploitation du parc, suivi post installation de la production agricole, éligibilité à la PAC des parcelles de projet ;
- L'absence d'impact des parcs solaires sur la santé des ovins ;
- La communication à venir concernant le projet, via l'envoi de courriers aux hameaux voisins, la mise en ligne d'un site internet et la distribution d'une gazette d'information aux habitants de la commune de Mérigny ;
- La recherche de porteur de projet agricole : suite à l'abandon récent de la piste privilégiée pour réaliser le projet agricole du Parc solaire des Coutures, la société EES est activement à la recherche d'un nouvel exploitant ovin au plus tard pour la rentrée 2025. N'hésitez pas à diffuser l'information autour de vous et à nous transmettre tout potentiel contact intéressé.

A noter : le support de présentation et le présent compte-rendu du comité de projet seront transmis par mail à tous les invités et seront également disponibles pour tous sur le site internet du projet : <https://solaire-coutures.fr/>

La société EES reste entièrement disponible pour répondre à toute question ou demande d'information complémentaire.

Coordonnées de la personne à contacter :
Amarande BACCARO– Cheffe de Projets ENR
EES - 8 bis Rue Daniel Mayer 37100 TOURS
Tél : 02 52 32 19 20
a.baccaro@energies-solidaire.fr

Feuille d'émargement du Comité de Projet du 4 juin 2025 pour le projet du Parc solaire des Coutures
à Mérigny (36)

Nom	Prénom	Adresse mail	Commune/EPCI représentée	Signature
TESSIER	Alain	alain.tessier939@orange.fr	LVRAIS	
BRUNET	Marinette	marinette.brunet @lepostel.net	SARZOUX	
BOIREAU	Jean - Robert	jean-robert.boireau@orange.fr	Mérigny	
*				